

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

| | | | | |
|---|--------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé | Date | Heure | Numéro | Département(s) |
| | 9 avril 2023 | 11h18 | 23.195 | DESC |
| Annule et remplace | | | | |

Auteur : Groupe UDC

Titre : Pour un renfort policier du concordat de police et un appui subsidiaire par l'armée face à la situation délétère au Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry

Contenu :

Le Conseil d'État est prié de rapidement tout mettre en œuvre pour recevoir un appui policier des concordats de police et un engagement subsidiaire de l'armée, afin de pouvoir faire face à la situation délétère qui règne aux abords du Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry et dans les localités avoisinantes.

Développement (facultatif) :

Dix-huit mois ! C'est le délai d'attente pour pourvoir les cinq postes supplémentaires d'agent de police, dont la création découle directement de la situation sécuritaire délétère qui règne aux abords du Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry (CFA) (article *Arcinfo* du 7 avril 2023). L'urgence d'agir est claire, la quasi-totalité des groupes politiques de cet hémicycle l'ont confirmé lors de la session de février 2023. La population du plateau de Boudry et environs ne peut pas attendre un an et demi de plus pour espérer obtenir un petit appui supplémentaire face aux très nombreux problèmes sécuritaires et autres qu'elle subit.

En outre, les problèmes de sécurité, la gestion et l'exploitation des infrastructures supplémentaires éventuellement mises à la disposition du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), ainsi que le transport des personnes en quête de protection et des requérants d'asile engendrent des coûts ; la Confédération impose la présence de ce centre fédéral, mais laisse le canton se débrouiller avec les nuisances qu'il engendre, pour une bonne partie aux frais des contribuables neuchâtelois. Le trop-plein d'immigrés dans ce centre fédéral (pour rappel, le CFA a accueilli jusqu'à 900 requérants, alors qu'il est adapté pour n'en accueillir que 480) est la conséquence de la politique migratoire de la Confédération ; il est dès lors normal que cette dernière assume ce qui en découle, en mettant des moyens fédéraux à disposition tels que l'armée ; l'insuffisance de moyens à disposition dans le canton de Neuchâtel pour contenir efficacement les aspects sécuritaires justifie la demande de renforts des concordats de police, au moins le temps que les nouveaux effectifs prévus de la police neuchâteloise soient opérationnels.

D'ailleurs, au niveau fédéral, le SEM a déjà demandé à la Confédération l'appui et l'engagement subsidiaire de l'armée pour gérer la crise migratoire. Le Conseil fédéral a déposé une demande au Parlement ([objet du Conseil fédéral 23.018 « Service d'appui de l'armée en faveur du SEM dans le domaine de l'asile »](#)), qui a été approuvée par le Conseil des États le 1^{er} mars 2023 par 33 voix contre 5, puis approuvée par le Conseil national le 6 mars 2023 par 132 voix contre 52. Le canton de Neuchâtel doit dès lors pouvoir compter activement sur un soutien de la Confédération, proportionnellement à l'ampleur des problèmes sécuritaires, logistiques et administratifs causés par la présence du Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry.

La demande de traitement urgent de la présente recommandation est justifiée par l'urgence de la situation délétère qui règne aux abords du Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry et la nécessité d'avoir un appui rapide pour y faire face.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Niels Rosselet-Christ

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|--|--|
| Roxann Durini | Arnaud Durini | Quentin Geiser |
| Daniel Berger | Christiane Barbey | Evan Finger |
| Grégoire Cario | Damien Schär | Yann Mesot |